

Thèmes actuels

Droits devoirs des citoyens

Le vote est le premier mode d'action et le plus simple en démocratie. Utiliser son droit de vote représente une façon d'exercer sa citoyenneté. Il permet aux citoyens de protéger leur liberté et de faire fonctionner la démocratie. En France, le vote est un devoir mais pas une obligation. Chaque citoyen a le devoir de prendre part à la vie politique en général. Voter permet d'influencer les décisions politiques futures qui affecteront directement ou indirectement l'avenir des électeurs. Ainsi, il s'agit de comprendre qu'en tant que citoyen, on a des droits et des devoirs. Les utiliser veut dire qu'on sait quelle chance on a de voter dans un pays démocratique. Le vote offre la possibilité de choisir les candidats qui nous semblent les plus appropriés pour gouverner le pays. Le vote est important pour tous les types d'élections car il permet d'améliorer la vie des citoyens d'un pays mais aussi d'une ville moyenne ou même d'un village. Le droit de vote est le fruit d'un long combat. Dans le passé, seuls les hommes riches et influents pouvaient voter. Les femmes ont dû lutter des décennies pour obtenir le droit de vote. En France, elles l'ont obtenu en 1945 et en Suisse, en 1971. Ne pas voter revient à laisser aux autres la possibilité de décider pour nous. Participer aux élections permet de donner son avis, de faire son propre choix sur l'avenir d'une commune, d'une région, d'un pays et donc sur son avenir à soi. L'abstention ne permet pas d'exprimer sa voix, de se faire entendre auprès des futurs dirigeants. Le vote est un acte réfléchi. L'important est de bien prendre le temps de se renseigner sur ce que propose chaque parti politique. Écouter des débats, lire les programmes, participer à des discussions sont des exemples de sources d'information qui permettent à chacun d'élire le ou les candidats qui lui correspond(ent). Ceux qui ne vont pas voter ne sont pas responsables. Ils vivent dans un pays, dans une société mais refusent de prendre leurs responsabilités en tant que citoyens. Ces abstentionnistes n'ont pas le droit de se plaindre de la politique qui dirige leur pays ou du maire qui s'occupe de leur ville. Comme ils ne participent pas aux élections, ils doivent accepter le choix de ceux qui ont voté. En plus, par leur stupidité et ignorance, ils mettent la démocratie en danger.

La désinformation

Les Fake news appelées aussi « infox » ou « intox » peuvent se définir comme des fausses informations, souvent sensationnelles, diffusées dans le but de manipuler et tromper l'opinion publique et cela par n'importe quel moyen de communication. Les fake news sont répandues par exemple pour révéler des informations soi-disant tenues secrètes comme les théories complotistes, favoriser ou dévaloriser une idée face à une autre, pour dégrader la réputation d'une personnalité ou d'une entreprise, ou encore pour contredire une vérité scientifique. Elles peuvent également se présenter comme des gros titres trompeurs sous la forme du clickbait. Les Fake news connaissent depuis un certain temps un développement à toute vitesse au point de devenir une véritable manipulation de la société. Le développement d'internet a en effet créé les conditions propices à une large diffusion des fausses informations destinées à influencer l'opinion publique : l'anonymat, l'absence de règles, l'instantanéité, la création de l'émotion mais surtout la recherche de l'audience (nombre de vues, de like et de partages).

La propagation des fake news s'explique également par le fait qu'une grande partie de la population mondiale s'informe principalement sur Internet, au lieu de s'informer par les grands médias traditionnels, notamment la presse et l'audiovisuel. Or, même s'ils sont parfois auteurs de fake news, la presse et l'audiovisuel sont soumis à des règles de déontologie ; il leur appartient donc de vérifier la fiabilité de leurs informations avant toute diffusion au risque d'être sanctionnés, ce qui n'est pas le cas des réseaux sociaux. Ce qui nourrit les fake news, c'est bien évidemment le partage sur les réseaux sociaux. Pour éviter la propagation d'une fake news, il ne faut surtout pas partager.